

DECISION DU MAIRE

Demande d'aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 et auprès du Département de l'Eure et à tout autre organisme pour l'achat de matériel pour la végétalisation des cimetières

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n°110-2020 en date du 16 novembre 2020 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

Considérant les enjeux de préservation de la biodiversité ;

Considérant que l'aménagement historique des cimetières nécessitait l'utilisation de pesticides pour leurs entretiens ;

Considérant que la végétalisation des cimetières permet de répondre aux enjeux de biodiversité en limitant l'utilisation des pesticides ;

Considérant que la végétalisation des cimetières nécessite l'achat de matériel spécifique ;

Considérant que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'améliorer l'entretien des cimetières :

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses HT		Recettes	
Achat de 3 désherbeurs à air chaud	8 970,00 €	Etat (DETR)	50,00% 4 485,00 €
		Département de l'Eure	30,00% 2 691,00 €
		Ville de Pont-Audemer	20,00% 1 794,00 €
Total	8 970,00 €	Total	8 970,00 €

DECIDE de solliciter les aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 et du Département de l'Eure au montant le plus élevé possible.

Fait à Pont-Audemer, le 28 septembre 2023

le Maire de Pont-Audemer



Alexis DARMOIS



Plan de financement prévisionnel

Achat de désherbeurs à air chaud pour l'entretien des cimetières

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses HT		Recettes	
Achat de 3 désherbeurs à air chaud	8 970,00 €	Etat (DETR)	50,00% 4 485,00 €
		Département de l'Eure	30,00% 2 691,00 €
		Ville de Pont-Audemer	20,00% 1 794,00 €
Total	8 970,00 €	Total	8 970,00 €

Le Maire



Alexis DARMOIS



Attestation de non commencement des travaux

Projet : Achat de matériel pour l'entretien des cimetières végétalisés

Le Maire :

- atteste du non-commencement de l'opération

Fait à : Pont-Audemer

Le : 28 septembre 2023

Le Maire



Alexis DARMOIS